

TRAITEMENT DE LA COUPEROSE OU ROSACEE

Dernière mise à jour le 1er juin 2017

Généralités :

La couperose, ou rosacée du visage représente l'un des motifs le plus fréquent de consultation en dermatologie. Il s'agit d'une véritable maladie vasculaire de la peau avec une dilatation permanente des petits vaisseaux sanguins ou capillaires, survenant sur un terrain prédisposé.

On distingue deux formes de couperose :

- La couperose vraie où les vaisseaux présentent des trajets fins bien individualisés à la surface de la peau.
- L'érythrose qui se caractérise par une rougeur diffuse. Sur cette érythrose apparaît au fil des années des capillaires visibles à l'œil formant des petits « cheveux rouges » ou télangiectasies. On parle alors d'érythro-couperose.

A chaque stade, il peut être associé à des bouffées vasomotrices ou flushs, pouvant ressembler à des « bouffées de chaleur ». Les changements de température, c'est à dire le passage d'une atmosphère froide à une atmosphère chaude, peuvent les provoquer de même que l'exposition solaire. On peut rencontrer également ce phénomène en cas de consommation d'alcool, de boissons chaudes ou d'aliments très épicés, d'émotions ou de changements de températures... Ces désagréments peuvent réellement perturber la vie sociale au quotidien.

Le traitement LASER :

On utilise essentiellement deux types de laser : Le laser KTP 532 nm et le laser à colorant pulsé ; dans certains cas peuvent être aussi utilisées les lumières polychromatiques pulsées médicales (lampes flash médicales).

Le laser va agir par l'intermédiaire d'une lumière intense et provoquer la sclérose progressive des capillaires dilatés

- soit par le biais d'un effet thermique sur les parois des vaisseaux (photo thermo coagulation)
- soit par coagulation éclatement de ceux-ci (photo thermolyse sélective).

Ceci s'effectue tout en préservant l'intégrité de la peau, c'est à dire sans cicatrice résiduelle. On ne peut pas traiter les peaux bronzées et les traitements ne s'effectuent en général pas l'été. Les paramètres sont à adapter pour les peaux foncées, mates ou métissées plus difficiles à traiter (mais elles ont moins souvent ce problème que les peaux claires !).

Votre dermatologue vous conseillera entre ces différentes possibilités en l'adaptant à votre cas particulier.

En pratique :

Le traitement se pratique habituellement sans anesthésie, sur une peau préalablement démaquillée et parfaitement nettoyée. La séance dure de cinq à une vingtaine de minutes, et le tir laser provoque une sensation généralement comparée à des mini «coups d'élastique», accompagnée d'une légère sensation de brûlure, type coup de soleil.

Les suites immédiates sont variables selon le type de laser et les réglages utilisés.

Sont possibles :

- Une rougeur avec sensation d'échauffement pendant 2 à 3 jours.
- Un léger gonflement ou œdème, surtout sous les paupières, pendant 2 à 3 jours.
- La formation de petites croûtelles qui s'éliminent en 4 à 7 jours, tout en restant accessibles à un maquillage.
- Dans certains cas, en cas d'atteinte importante, ou d'érythrose, il est préférable de réaliser un purpura violet (aspect d'ecchymoses ou « bleus ») au niveau de la zone traitée, qui peut durer 10 à 15 jours. Ce purpura signe l'éclatement des petits vaisseaux traités et il est plus garant d'une meilleure efficacité. Il se résorbe toujours totalement, en passant par les différentes couleurs que l'on voit après un bleu. Rarement, peuvent persister pendant quelques semaines des hyperpigmentations, notamment pour les peaux foncées, mates ou métissées, raison pour laquelle une information préalable, une préparation éventuelle, une éviction solaire et une photo-protection vous seront proposées dans les semaines suivant le traitement par laser vasculaire.

Les résultats seront visibles dans les semaines suivantes, apparaissant de façon progressive. En moyenne, un traitement peut nécessiter de 1 à 3 séances selon la machine utilisée, espacées de 2 mois, suivant la sévérité des lésions et la méthode choisie. La rosacée est une maladie chronique, de "terrain", le laser ne la guérit pas mais ferme seulement de petits vaisseaux à l'instant "T". Des séances d'entretien pourront être nécessaires dont la fréquence est variable selon les personnes et la sévérité de la maladie.

Cette fiche d'information recommandée par le Groupe Laser de la Société Française de Dermatologie peut vous être remise par votre dermatologue. Si elle ne suffit pas à l'établissement d'un devis, elle concourt à donner au patient une information suffisamment claire.

La consultation d'information donne des explications claires sur les résultats escomptés, les effets secondaires et les complications possibles. Il n'y a pas de remboursement par la sécurité sociale ni d'arrêt de travail pour ces soins esthétiques. Les prix sont essentiellement fonction de la surface à traiter. Le coût global est à évaluer avec le patient et fait l'objet d'un devis signé.

Une fiche de conseils et de soins ou ordonnance post-opératoires sont remises au patient avec les coordonnées du médecin.